



Réunion de rentrée saison 2024/2025

Lundi 19 août 2024

Présents

Yves POULET, Marie-jo SIMERAY , Jean-luc SIMERAY, Pélagie COURGEY , Alexandre CHENILLOT, Pierre CHENILLOT, serge PERRITAZ, remi SAUCE, Michel PREVITALI, Philippe SAILLARD, Justine DUCK, Romain JAMAULT, Sophie KRAJEWSKI, Valentin FLAUSSE, Emmanuelle CHOPARD, Claude DERIVAZ , Alain ROYDOR, Natascha TURKOVICTUFNER, Virginie FRICOT.

Ouverture de la séance 20h10

Le président salue les archers et les remercie de leur présence et intérêt pour le club.

Date de reprise :

La date de reprise au gymnase brossolette est fixée au mardi 10 septembre à 20h.

Nombre de licenciés :

Nous sommes à la rentrée d'une année post JO (Paris 2024).

La notoriété actuelle du tir à l'arc va faire grandir le nombre de licenciés cette saison.

Nous avons la crainte de voir le club exploser. Faute de cadre et de structures adaptées à un grand nombre, cela aura pour conséquences de dégrader nos conditions de tirs.

Il est pris la décision de limiter le nombre de licenciés sur les règles suivantes :

- 50 confirmés et 10 néo-licenciés (1ere année de licence).
- **Priorités aux adhérents 2023/24 jusqu'au 1er octobre.**
- Les archers prouvant une ancienneté d'adhésion au club seront les bienvenus.

A la suite du 1er octobre, le club se réserve le droit d'étudier toute adhésion en fonction de la

ARC CLUB BISONNIN – 4 rue Flandres Dunkerque 1940 - 25000 BESANCON Internet : www.arcclubbisonnin.fr - courriel : arcclubbisonnin@gmail.com - Siren/Siret : 453934630 00014 Association sportive affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc - agrément n° : 0225026

place disponible.

Adhérents solidaires :

Martial TAULEMESSE et Valentin FLAUSSE ont renouvelé leurs demandes d'adhésion solidaire afin d'accéder à nos infrastructures et aux différents évènements du club.

Étant actif, au vu de leur ancienneté et de leurs objectifs sportifs, Martial et Valentin sont acceptés pour une seconde année.

Autres droits de paille :

Le club prend la décision de refuser tout autre demande de droits de paille pour la saison 2024/2025.

Initiation :

Un cycle d'initiation va être organisé.

Chaque "initiateur" pourra prendre sous son aile 4 ou 5 élèves.

Valentin souhaite passer son diplôme d'encadrant fédéral et s'occuper du cycle d'initiation.

Emmanuelle propose son aide si besoin.

Les initiateurs seront sous la responsabilité de Yves P., entraîneur fédéral.

Les horaires et nombres de séances seront à définir en fonction des créneaux et des potentiels aspirants.

Créneaux Horaires :

Nous avons fait la demande du créneau de mardi 18-20h afin d'effectuer le cycle d'initiation mais celui-ci a été attribué par la ville de Besançon à la Décoche Bisontine.

Une réunion a été demandée à la ville de Besançon. Nous n'avons pas encore de date.

Pour les confirmés pas de changements par rapport à l'année dernière, les créneaux d'entraînements au gymnase sont les suivants :

Mardi, 20h - 22h30,

Jeudi 19h30 - 22h30

Le créneau de 18-20h du jeudi (ou du mardi) est **strictement** réservé aux débutants.

Prise de licence 2024/2025 :

La prise de licence est possible à partir du 1er septembre.

Suite à l'augmentation votée à la dernière Assemblée générale de la fédération, le club se voit obligé d'augmenter l'adhésion de la même somme : +4€.

Rappel : ce tarif comprend : la part fédération, département, région et club ainsi que l'assurance.

Quelques informations :

- Suite au nouvel extranet, la fiche d'adhésion n'est plus obligatoire.
- Afin de reprendre votre licence, il vous suffit de donner votre chèque d'adhésion de préférence à notre trésorière Emmanuelle. A défaut, Valentin ou Yves.
- Merci de nous informer des changements (d'adresse postale, mail, etc...)
- Le certificat médical n'est plus considéré comme obligatoire par la fédération. Il reste tout de même conseillé. Vous pouvez le joindre à votre chèque.

La prise de licence est obligatoire avant d'accéder au pas de tir. Pas de licence = pas d'assurance = pas de tir.

Un mail avec les tarifs précis vous sera communiqué le 1er septembre.

Date de concours :

Nos concours salle s'effectueront
samedi 07 et dimanche 8 décembre 2024,
samedi 11 et dimanche 12 janvier 2025.

Les salles sont réservées par mail et nous avons confirmation par écrit de la ville de Besançon.
Les concours sont l'occasion de passer une partie du weekend ensemble et de partager de bon moments de clubs.

Nous rappelons que toute aide est la bienvenue.

Equipe DRE :

Le club a vu la création d'une équipe Poulies Homme en division Régional Excellence (DRE) en saison 2023/24.

Celle-ci a maintenu sa place pour la saison 2024/25.

Tout homme souhaitant renforcer cette équipe est le bienvenu.

Il reste des places en DRE pour des équipes Homme et femme, classique et poulies.

Une réunion spécifique visant à définir les différentes modalités sera organisée en temps voulu.

Questions et sujets divers :

- Organisation d'une étape DRE ? Le club ne pense pas avoir les ressources nécessaires à la réalisation du cahier des charges du comité régional.

Valentin propose d'étudier l'organisation d'une compétition extérieure simple, moins demandeuse en ressources. Il présentera un plan d'organisation à la prochaine assemblée générale.

La séance est close à 21h10.